

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 décembre 2020**  
**Rapporteur :**  
**Madame Françoise DORVAL**

**N° 54**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 21/12/2020  
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/12/2020  
(accusé de réception du 18/12/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Vente sur Webenchères**

**L'aliénation de biens mobiliers d'une valeur supérieure à 4 600 euros ne figure pas dans le périmètre de la délégation consentie à la maire, en début de mandat, par l'assemblée délibérante. Elle doit être autorisée par le conseil municipal.**

\*\*\*

A l'issue d'une procédure d'enchères réalisée sur le site Webenchères.com, les véhicules décrits ci-dessous ont été attribués pour un montant total de 118 252,00 € (net) :

- un véhicule Poids lourd (V453) à la société STRUILLOU TP, 12 hameau de Squividan – 29120 TREMEOC, pour un montant de 25 000,00 € (net) ;
- un véhicule utilitaire Polybenne (V346) à la société SARL Mathias LE VOURLC'H, ZI de Kerduff – 26260 LE FOLGOET, pour un montant de 6 100,00 € (net) ;
- un véhicule utilitaire Frigorifique (V372) à la société GLOBEE TRAITEUR, L'Echantillon – 56300 MALGUENAC, pour un montant de 7 795,00 € (net) ;
- un véhicule utilitaire Peugeot Boxer 350 DBL Cabine (V352) à monsieur Damien TANGUY, Les Portes d'En Bas – 22150 PLOUEC SUR LIE, pour un montant de 4 874,00 € (net) ;
- un véhicule de chantier Chargeuse Volvo (V574) à la société SAS GVJ MATERIELS, 10 route de Dieppe – 60112 BONNIERES, pour un montant de 14 410,00 € (net) ;
- un véhicule tracteur Kubota I 5040 (V585) à monsieur Guillaume SEBERT, 1230 rue de St Pol – 62134 ANVIN, pour un montant de 9 660 € (net) ;
- un véhicule Renault Midlum 135-08 BTP Polybenne (V443) à monsieur Nicolas NIVARD, rue du Faubourg – 01120 LA BOISSE, pour un montant de 15 086 € (net) ;
- un véhicule Peugeot Boxer II fourgon 4p long (V337) à monsieur Logan LEPAPE, Lieu-dit Penzorn – 29140 SAINT YVY, pour un montant de 4 840 € (net) ;

- un véhicule Peugeot Boxer 335 12 2.2HDI 100 (V365) à monsieur Mathias LE VOURC'H, ZI de Kerduff – 29260 LE FOLGOET, pour un montant de 9 700 € (net) ;
- un véhicule Ford Transit 350 extra (V342) à monsieur Yves DUPLAIN, 46 voie Romaine d'Acquebouille – 45480 OUTARVILLE, pour un montant de 5 787 € (net) ;
- un tracteur Massey-Ferguson 4235 (V563) à madame Annick CUTULLIC, Boudou – 29380 BANNALEC, pour un montant de 15 000 € (net).

Pour les biens d'un montant supérieur à 4 600 euros, le conseil municipal doit délibérer pour autoriser cette vente.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à vendre les biens énumérés ci-dessus.